

PROGRAMME DE FORMATION PROFESSIONNELLE

G

MODULE 5: FILMS DECORATIFS - RECOUVREMENT DE MOBILIER

SESSIONS 2022: A WEYERSHEIM: 25 février 8 avril 17 juin 18 novembre 16 décembre

A PARIS: 28 janvier 13 mai 8 juillet 14 octobre

A NANTES: 18 mars 16 septembre

DURÉE: 7 heures soit une journée

La journée de formation de 7h débutera à 8h30 et finira à 17h30, avec 1h30 de pause-déjeuner à midi et 2 pauses de 15 minutes.

PUBLIC: Toute personne souhaitant acquérir des compétences de pose de films de décoration et ses applications (décoration, rénovation, mobilier...). Poseurs de films adhésifs, personnes en reconversion professionnelle...

PRÉREQUIS: Maîtriser les techniques de pose d'adhésif en méthode humide ou à sec sur surface plane

OBJECTIFS: Découvrir les différentes gammes de films décoratifs, et leurs applications respectives

- Acquérir les connaissances théoriques (différences entre les films, outils à utiliser) et les compétences pratiques (nettoyage, techniques de pose, finition, astuces)
- > Comprendre les caractéristiques de chaque film
- Connaître les différentes applications possibles
- > Comprendre le comportement des films et les techniques de pose
- Mettre en pratique les techniques (sous forme d'exercices et de pose sur différents supports)

1. MOYENS PÉDAGOGIQUES, TECHNIQUES D'ENCADREMENT

- Éléments matériels de la formation
- > Animation en salle des parties théoriques : slides de présentation/rétroprojecteur
- Dossier technique remis aux stagiaires
- > Kit de pose : outillage de base offert, films Di-Noc, D-Cover, produits de décoration mis à disposition pour les exercices de pose
- > Exercices concrets en atelier/local clos et adapté, supports utilisés : tables, ameublement...
- > Nombre de stagiaires limité à 4 pour optimiser l'encadrement des exercices pratiques

Page 1/3

SAS au capital de 1 521 421€

399 693 209 R.C.S. Strasbourg - SIRET 399 693 209 00039 - NAF 4649Z - N° TVA : FR 74 399 693 209 - NDA : 42 67 05050 67





2. CONTENU DU PROGRAMME

PARTIE THÉORIQUE ET EXERCICES PRATIQUES

Présentation des différentes gammes de films de décoration (Di-Noc, D-Cover, Fasara...) et de leurs caractéristiques techniques.

Savoir distinguer les films et produits de décoration, leurs propriétés et leurs différentes applications. Interagir par rapport à l'environnement pour réunir les bonnes conditions de pratiques. Utiliser les outils adéquats et découvrir les bons gestes.

Mettre en pratique les techniques de transfert.

Mettre en pratique les différentes techniques de pose sur surfaces planes, déformées, bombées...

Mettre en pratique les différentes techniques de coupe et de finition sur différents supports.

DÉCORATION, EMBELLISSEMENT MURAL OU MOBILIER : DI-NOC ET D-COVER

- > Présentation de l'outillage, du primaire et autre produit spécifique
- > Pose sur cas spécifiques (recouvrement et retour sur une table, comment appréhender le passage d'un angle...)
- > La durée de vie et la résistance des couleurs (utilisation de film de lamination)
- > Techniques de finitions : coupe, coupe tapissier...
- > Exercices pratiques

FILMS POUR VITRAGE : FASARA, COLORS, FILMS À EFFETS, DÉPOLIS

- > Présentation de l'outillage spécifique (raclettes spécifiques, pulvérisateur, primaire de pose...)
- > Démonstration de pose humide et à sec
- > Techniques et conseils de pose et de finition
- > Exercices pratiques

Page 2/3

SAS au capital de 1 521 421€

399 693 209 R.C.S. Strasbourg - SIRET 399 693 209 00039 - NAF 4649Z - N° TVA : FR 74 399 693 209 - NDA : 42 67 05050 67



3. SUIVI ET ÉVALUATION

Le suivi et l'évaluation de nos formations étant essentiels pour garantir l'atteinte des objectifs des participants, nous avons déployé les outils suivants :

- > Feuille de présence émargée par les stagiaires et le formateur
- > Auto-évaluation des connaissances et compétences par le stagiaire avant l'entrée en formation
- > Évaluation à chaud par le formateur des connaissances et compétences acquises à la fin de la formation
- > Évaluation à chaud de la formation par le stagiaire immédiatement à l'issue de la formation
- > Évaluation de la formation et retour d'expérience par le stagiaire après 6 mois

4. SANCTION

À l'issue de la formation, une attestation de formation sera remise.

(Prog. Mod 5 2022-01)

SAS au capital de 1 521 421€

399 693 209 R.C.S. Strasbourg - SIRET 399 693 209 00039 - NAF 4649Z - N° TVA: FR 74 399 693 209 - NDA: 42 67 05050 67



Page 3/3